



ENSEMBLE VOCAL DU CHESNAY

Mécénat - Formulaire de don

Pour soutenir financièrement les projets de l'Ensemble Vocal du Chesnay, merci de compléter et signer ce document, puis l'envoyer accompagné de votre chèque à :

Ensemble Vocal du Chesnay – c/o M-M Lauvin, 9 rue des Vignes 78870 Bailly

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour (article 200 et 238 bis du Code Général des Impôts)

Nom - Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

Montant du don€ en lettres :

..... euros

Mode de versement : chèque à l'ordre de : Ensemble Vocal du Chesnay
(pour un virement, merci de nous contacter au préalable)

Date Signature

Coordination mécénat : Marie-Madeleine Lauvin – 06 62 40 57 62 – mm.lauvin@orange.fr

Avis favorable à la délivrance de reçus fiscaux par l'Ensemble Vocal du Chesnay à ses donateurs pour les dons reçus au titre des articles 200 pour les particuliers, et 238 bis pour les entreprises, du Code Général des Impôts, émis par la Direction départementale des Finances publiques des Yvelines en date du 21 décembre 2015, notre association entrant dans la catégorie des organismes d'intérêt général présentant un caractère culturel concourant à la mise en oeuvre du patrimoine artistique dans le domaine de la musique

Association régie selon la loi de 1901, enregistrée à la Préfecture des Yvelines (n°W784000410)

Siège social : Mairie du Chesnay 9 rue Pottier, 78150 Le Chesnay

www.ev-chesnay.com

Adresse postale : Chez Mme M-M. LAUVIN 9 rue des Vignes, 78870 BAILLY